

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE CIBC de la Moselle propose les rendez-vous de l'orientation professionnelle

Le CIBC : à quoi ça sert ?

Le Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences de la Moselle (CIBC) est une structure **portée par la CCIT de la Moselle** implantée dans les locaux de CCI Formation à Metz. Trois antennes à Forbach, Yutz et Sarrebourg proposent également les mêmes services. Le CIBC de la Moselle est membre de la Fédération Nationale des CIBC depuis l'obtention du label Qualité CIBC en mai 2011. Parmi ses prestations qui concernent aussi bien les salariés que les entreprises elles-mêmes, on peut citer :

- Le bilan de compétences et l'orientation professionnelle d'une manière plus générale au travers du bilan de seconde partie de carrière ou de l'évaluation de potentiel.
- Le conseil individuel en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) qui peut permettre d'obtenir un diplôme ou une qualification sans recourir à la formation
- Les prestations en Ressources Humaines (aide au recrutement, diagnostic RH, diagnostic compétences) à destination des chefs d'entreprise

Les rendez-vous de l'orientation professionnelle : une démarche gratuite pour tous

A destination des salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, commerçants, artisans, fonctionnaires, « Les rendez-vous de l'orientation professionnelle » permettent de connaître ses droits en matière de **bilans de compétences**, de **validation des acquis de l'expérience (VAE)** ou de **formation continue**. A partir de septembre, **chaque début de mois**, ces réunions d'information d'1 h 30 se dérouleront **à Metz, Sarrebourg et Yutz**. **Ces rendez-vous de l'orientation professionnelle vous donneront les informations nécessaires pour :**

- Définir un nouveau projet professionnel
- Identifier les compétences et valoriser les expériences
- Accéder à de nouvelles qualifications
- Trouver une nouvelle voie ou évoluer dans votre emploi actuel
- Sécuriser votre parcours professionnel

A l'issue de ces réunions, les participants pourront prendre directement rendez-vous pour affiner leur demande et en savoir davantage **sur le déroulement d'un bilan de compétences**, d'une démarche de VAE ou sur les modalités d'utilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF).

CONTACT PRESSE :

Xaviéra BERARD – Service Communication CCIM
Tél. : 03 87 52 31 74 - Fax : 03 87 52 31 91 - Email : xberard@moselle.cci.fr

Consultez nos communiqués de presse sur : www.moselle.cci.fr/presse.php3



CHAMBRE DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE ET DE SERVICES
DE LA MOSELLE

Les prochains rendez-vous de l'orientation auront lieu :

- le 5 septembre à 17h30, CCIT de la Moselle - ZA les Terrasses de la Sarre à Sarrebourg
- le 6 septembre à 17h30, CCI Formation - 5 rue Jean-Antoine Chaptal à Metz
- le 6 septembre à 17h 30 Espace Cormontaigne, 2 boulevard Henri Becquerel à Yutz

Quelques informations sur le bilan de compétences

Le bilan de compétences est une démarche sensiblement différente selon la situation dans laquelle on se trouve. Pour les personnes n'ayant pas encore de piste de reconversion, le bilan de compétences consistera **à identifier un ou plusieurs projets professionnels** en fonction de ses intérêts professionnels, de ses valeurs, de ses aptitudes et des opportunités qui se présentent sur le marché de l'emploi.

Une fois le projet professionnel défini, la démarche du bilan de compétences consistera toujours à faire « l'inventaire des compétences acquises » pour les comparer aux compétences nécessaires pour occuper le nouvel emploi identifié. C'est de l'écart entre les compétences détenues et celles à acquérir **pour assurer sa reconversion que découle un plan d'action**. Ce plan d'action a pour finalité de décrire chacune des phases par lesquelles il faudra passer pour réaliser son nouveau projet professionnel. Le bilan peut aussi être l'occasion de mieux se connaître en explorant les dimensions de sa personnalité au travers de tests mais aussi et surtout **au travers des échanges entre le conseiller et le bénéficiaire du bilan**.

Un bilan de compétences se déroule sur une période de 8 semaines en moyenne sur la base d'un rendez-vous de 2 h à 3 h par semaine. Entre les différents rendez-vous avec le conseiller (généralement psychologue du travail), **un important travail personnel est à faire pour explorer ses propres compétences**, rencontrer des entreprises ou des interlocuteurs exerçant le métier auquel on se destine.

« Grâce au bilan de compétences, je sais où me situer dans mon emploi actuel », Catherine Frigelli, salariée à Metz.

« J'ai 46 ans et je travaille au poste d'assistante aux services généraux et achats dans la même entreprise depuis 2001. L'année dernière, j'ai décidé de faire un bilan de compétences pour savoir comment me situer dans mon travail et faire un point sur mes compétences. Chaque semaine, je suis venue à CCI Formation pendant 2 ou 3 heures pour rencontrer mon conseiller, faire des tests psychologiques et faire des recherches. L'équipe et les conseillers se sont montrés très à l'écoute et très compétents. Ils ont su me conseiller et grâce à ce bilan, je suis en train de faire une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) grâce à laquelle j'espère pouvoir évoluer dans mon poste actuel en obtenant ainsi un BTS « gestion des PME-PMI ». Je suis vraiment très satisfaite de cette démarche. Même si cela demande beaucoup de temps, cela m'a apporté beaucoup au niveau professionnel et personnel. »